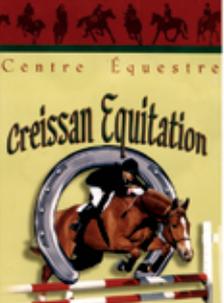


CREISSAN

#3
JANVIER
2017

JOURNAL DE LA COMMUNE





Centre Equestre
Creissan Equitation

- Initiation à l'équitation
- Cours répartis par niveaux
- Cours d'animation poneys
- Stages
- Randonnées
- Compétitions

OUVERT TOUTE L'ANNÉE - TOUS LES JOURS
Route de Quarante - 34370 Creissan
Tél. 06 84 64 69 95 - Fax 04 67 93 88 00
creissan-equitation.com
E.mail : creissanequi@aol.com



Auto école
L'OVALIE

Gilbert Vincent
04.30.41.73.77
06.17.91.33.18
Puisserguier / Maraussan / Montady
autoecoleovalie@live.fr
www.auto-ecole-ovalie.fr

Moto 125cm3 Remorque



GROUPE BRAULT

TERRASSEMENT - GENIE CIVIL - VOIRIE - RESEAUX - RECYCLAGE - ENROBES

Centrale d'enrobage à Béziers 1927 à 2017

www.brault-tp.com

BRAULT TP Route de Lespignan 34500 BEZIERS 04 67 49 88 00	BRAULT BTP ZAE de Viargues 34710 LESPIGNAN 04 67 00 33 62	BRAULT MTP 720 avenue de Bigos 34740 VENDARGUES 04 67 16 55 40	ARAVIA 559 rue Eugène Flachat 86000 PERPIGNAN 04 68 29 46 20	MIDI ENROBES CR n°10 ZAE Mercornet 34500 BEZIERS 04 67 26 29 23
---	---	--	--	---



LES MARMITONS TRAITEUR

BUFFET • REPAS DE FÊTES • BANQUETS
Toutes Spécialités • PAËLLA GÉANTE
Jusqu'à 1000 personnes

Chemin des Bournious
34370 CREISSAN
Tél/Fax 04 67 93 88 54

La Pipelette

Ma baguette
Boulangerie Pâtisserie

La Pétrie® Aurore & Vincent
17 Place du 11 Novembre - 34370 CREISSAN
Tél. 04 67 77 13 91



ELECTRICITE GENERALE CLIMATISATION

Neuf et Rénovation

EURL Brice CARRENO

Chauffage - Interphone - Vidéo
Alarme - Automatisation de portail - VMC
TV. Sat. - Domotique

04 67 93 89 24 bricecarreno@wanadoo.fr 06 07 24 76 43
7 chemin des Amandines - 34370 CREISSAN



Energia 34

CHAUDIÈRE GAZ / FIOUL - CLIMATISATION
CONTRAT D'ENTRETIEN
PLOMBERIE - DÉPANNAGE

Tél. : 09 65 33 90 27 - Email : enrgia34@gmail.com
34370 CREISSAN



Un notaire à l'écoute de ses clients

La famille et le patrimoine	Le commercial et l'entreprise
L'urbanisme et l'environnement	L'immobilier et la construction

Consultez-le avant de décider !



SARL ENTREPRISE PHILIPPE MADAIRE

Charpentier - Couvreur - Zingueur

13 Chemin de Combes Mouïs
34370 CREISSAN
philippe.madaire@free.fr
04 67 09 07 04 - 06 89 85 38 86

— Journal de la commune n°3 - JANVIER 2017 —

Editorial	5
La Résidence Les « Jardins d'Adoyra » / Bibliothèque	6
Civisme et animaux / Accueil de Loisirs Périscolaires (ALP) Les Cigales	7
Environnement	8
Eau et assainissement	9
CLIC Partage : Prévention pour un vieillissement actif et en bonne santé des Séniors à risque de fragilité	10
Plan Communal de Sauvegarde (PCS)	10
Des travaux à venir, à l'école / Linky, le compteur électrique nouvelle génération	11
Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)	12
Etat civil	13
Centre Equestre	14
Union Creissanaise des Anciens Combattants / Creissan d'Hier et d'Aujourd'hui	15
Epicerie solidaire Cazouls-Creissan-Puisserguier / Trait-d'union Creissanais	16
Chorale Internationale « Nostalgie »	16
Groupe artistique Creissanais / Les Ch'tits en canal-Lirou / Les Amis de Creissan	17
Par Monts et par Vaux / Football Olympique Sud Hérault / Amicale des sapeurs pompiers ...	18
Harmonie Saint Martin / Association « Les Pêcheurs Quarantais » / GRL Audrey	19
Association des Parents d'Elèves / Arts et terroirs en Languedoc	20
Info.com / La boule des Creissanotes / CMLV quad passion	21
Calendrier des manifestations 2017	22



Directeur de la Publication : Bruno BARTHES
Édition, régie publicitaire et maquette : Inter FACE
 Z.A.E. Cantegals - 2, rue des Anciennes Carrières - 34440 COLOMBIERS
 Tél. 04 67 28 32 25
Imprimerie : Imprimerie spéciale de l'éditeur

NUMÉROS D'URGENCE ET UTILES

Numéros d'urgence

Gendarmerie Nationale
 de Cazouls Les Béziers 04 67 00 93 90
 Urgences 15
 Caserne pompiers Creissan – Puisserguier 04 67 93 79 75

Numéros utiles

Mairie Tél. : 04 67 93 75 41 / Fax : 04 67 93 85 28
 Email : mairie@creissan.com
 Site internet : www.creissan.com
 Police Municipale 04 67 93 11 88
 Policier municipal 06 79 83 96 99
 Agence Postale Communale 04 67 93 71 33
 Bibliothèque municipale 04 67 93 11 89

CONTACTS UTILES

Comme vous le savez, de grands changements ont affecté le marché de l'énergie en France depuis quelques années. Afin de vous aider à mieux comprendre ce nouveau paysage, nous vous rappelons les contacts utiles pour toute question concernant le gaz :

Urgence gaz naturel : appelez GrDF au 0 800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Pour le raccordement au gaz naturel : appelez GrDF au 09 69 36 35 34 ou sur www.grdf.fr





Travaux Publics Sicilia Manuel

*Travaux publics
Terrassement - VRD*

12, rue André Blondel - BEZIERS

Tél. 04 67 30 92 60

Fax 04 67 30 92 62

Mail : m.sicilia@tpsm.fr

Retrouvez-nous sur Facebook | 8 Grand'Rue
34360 Saint-Chinian

TRAVAUX AGRICOLES | TRAVAUX PUBLICS

Sarl
PLANES Agricoles
04 67 93 89 36
06 81 65 30 59
Vente de terre végétale

2 TER. CHEMIN DE LA BERGERIE - 34370 CREISSAN



Choisir les **services funéraires du Pech Bleu**
pour organiser des obsèques, ça change quoi ?

Pour vous **ça change tout !**

Pech Bleu
DES SERVICES AU DELÀ DU FUNÉRAIRE

Profitez des services d'un Opérateur Funéraire Public

Ce qui nous anime

Nos Valeurs

- Respect et Discrétion
- Éthique et Déontologie
- Qualité et Compétences

Nos engagements

- Transparence
- Accompagnement
- Clarté des tarifs

Nous nous adaptons aux volontés de chaque famille

- Obsèques personnalisées
- Cérémonies civiles ou religieuses
- Présentation au domicile ou en chambre funéraire
- Cérémonie dans un lieu de culte ou dans la salle des hommages
- Inhumation ou Crémation
- Intervention dans les cimetières
- Nous vous accompagnons dans les démarches

Un interlocuteur unique
pour vous accompagner

24h/24 et 365j/365



04 67 31 80 05

www.pechbleu.com



SAEML au capital de 800 000€ - Représentant légal : M. SAUVEPLANE - N° habilitation : 15.34.314 - N° ORIAS : 07.027.927

Chères Creissanaises, Chers Creissanais,

Ma première pensée en écrivant cet éditorial, va vers les victimes des horribles attentats que notre pays a vécus durant l'année 2016.

Face à ces drames inqualifiables qui ont ému le monde entier, il est essentiel pour nous de nous souvenir des valeurs de la République que sont l'Égalité, la Fraternité, la Laïcité, la Solidarité et de les faire vivre.

Une nouvelle année commence et même si, cette fois encore, les vœux sont marqués par la tristesse et l'indignation, il est temps de cultiver cette vertu d'espérance que ces valeurs représentent symboliquement.

Notre pays s'apprête, dans quelques mois, à vivre des moments de démocratie importants. Nous aurons à élire notre prochain Président de la République et nos parlementaires. Si je dois faire un vœu, c'est que ces futurs élus du peuple, de la bouche desquels nous allons entendre, ces prochaines semaines, des programmes vertueux contenant des promesses de plus de justice sociale, des promesses de plein emploi et de sécurité, n'oublent pas que ces dites promesses ne doivent pas être de vains mots. Que tous ceux qui aspirent à ces plus hautes responsabilités aient toujours présente dans leur esprit, au moment de chacun de leurs discours et ensuite dans chacun de leurs actes, la pensée des plus démunis, des plus faibles, de ceux qui souffrent et prennent garde de ne pas se laisser enfermer dans l'égoïsme et le confort ou de ne pas tomber dans ce mal profond dont beaucoup sont atteints qu'on appelle « la démagogie » qui consiste à n'avoir de cesse que de calculer, une fois élu, la manière par laquelle on va séduire pour pouvoir être élu la fois prochaine.

Quant à nous, Creissanaises, Creissanais, n'oublions pas qu'il faut garder espoir. Les solutions que l'on espère parfois voir venir de l'extérieur sont bien souvent en nous. Que notre village soit comme une grande famille où chacun œuvre pour le bonheur de tous.

Rêvons quelques instants. Cela peut faire du bien en ces temps troublés et incertains. Imaginons une année où les projets de chacun d'entre nous se réaliseraient et seraient reconnus par tous comme une réussite, où chacun retrouverait l'espoir, où les semeurs de discorde et les procéduriers auraient baissé pavillon, une année où les sourires illumineraient les visages de tous.

Ce rêve peut devenir une réalité si nous sommes tous solidaires.

Pour chacun d'entre vous et vos proches, je vous souhaite une très bonne et heureuse année !

Le Maire

Edito...



LA RÉSIDENCE « LES JARDINS D'ADOYRA »



La date anniversaire de l'EHPAD arrive à grand pas. En février 2017 cela fera 10 ans que la maison a ouvert ses portes, 10 ans de vie et pas une ride. Mme Alves-Sabatie Marie-Christine, Directrice depuis l'ouverture, travaille sans relâche, dans un management participatif sur des valeurs communes, pour que cet établissement offre une prestation de qualité à la personne accueillie. L'EHPAD des « Jardins d'Adoyra », contrairement à certaines se bonifie d'année en année. Les divers ateliers de mémoire et d'art thérapie proposés par Mme Virginie Mazières la psychologue, fonctionnent très bien. Si bien, que des ateliers écritures ont été proposés aux résidents. Dans ce cadre, après un an de travail, ils ont fait concourir leur œuvre, au festival du livre qui s'est déroulé du 22 au 24 septembre 2016 au domaine de Bayssan. Le livre a été récompensé par le public, terminant 2^{ème} de sa catégorie et 4^{ème} sur 43 livres en lices. Lors de la 6^{ème} édition des olympiades inter-EHPAD, la résidence a terminé à la 2^{ème} place. Par ailleurs nous continuons à proposer

aux résidents les activités auxquelles ils sont attachés : restaurant en bord de mer, sortie Pêche, les échanges inter-EHPAD, les ateliers avec le Foyer Isabelle Marie de Quarante, les divers repas à thème, les activités avec l'école de Creissan, le carnaval, Halloween, la paëlla... De nouveaux projets sont à prévoir pour l'année à venir certains sont en cours de préparation d'autres ont déjà commencé :

Des sorties :

- Une fois par semaine au village pour les achats personnels,
- Au marché de Puisserguier une fois par mois,
- 1 fois par mois au domaine de Roueire dans le cadre des ateliers artistiques et culturels locaux proposés par le service éducatif de la communauté des communes Sud Hérault.
- La 2^{ème} édition du Marché de Noël qui a eu lieu le 3 Décembre 2016

Des ateliers occitans sont également dispensés à hauteur d'une fois par mois. Depuis le 4 novembre 2016, les résidents ont participé aux Temps d'Activité Périscolaire 2 fois par semaine les mardis et vendredis. Dans un souci de respect du libre choix de la personne, toutes nos activités sont définies par les résidents eux-mêmes.

Enfin la résidence se modernise. Loin du téléphone bakélite, garder le lien avec les proches est une chose très importante. Nous avons pour cela mis en place un moyen de visiocommunication par SKYPE afin de rester en contact même à l'autre bout du monde.

La doyenne de l'établissement venant de souffler 107 bougies, cela laisse à penser qu'il fait bon vivre dans notre établissement.

Pour rester informé sur l'actualité de la résidence connectez-vous :
<http://residencelesjardinsdadoyraehpad.blogs.midilibre.com>



BIBLIOTHEQUE

A l'heure des tablettes et des livres numérisés, y a-t-il encore une place pour une bibliothèque dans nos villages ? En tant que bénévoles depuis plusieurs années, nous observons que, en plus du classique lieu de culture et de conseils de lecture, il s'agit surtout d'un lieu de sortie et de contact.

Les adultes, les enfants, mais aussi les personnes âgées ou isolées viennent discuter un moment. Les nouveaux habitants du village viennent se présenter avec leurs enfants et cela participe à leur intégration à la commune.

Idéalement située au square Alban Calmel, sur le chemin de l'école, avec des horaires adaptés à la sortie des cours, nos locaux

souhaiteraient une fréquentation plus importante d'écoliers ou d'adolescents. En 2017 nous prévoyons une exposition en lien avec l'école et peut-être un spectacle offert par la médiathèque départementale. Ils pourraient faire mieux connaître la Bibliothèque auprès du jeune public.

La subvention municipale annuelle nous a permis d'acquérir de nombreux livres sortis fin 2016 pour adultes et enfants. Les cinq bénévoles vous attendent pour vous les présenter...

Ouverture toujours les Lundis et Jeudis de 16h00 à 18h00.

Gratuit pour les enfants. Participation de 12 euros par famille pour les adultes.

CIVISME ET ANIMAUX

Nettoyage des devants de porte

La propreté de la commune est l'affaire de tous. Si les employés communaux balayent pour vous, les riverains ne doivent pas pour autant oublier leurs obligations : celles de nettoyer régulièrement leur trottoir et le caniveau : balayer les débris, désherber, déneiger. Nous comptons sur vous pour nous aider à tenir le village aussi propre que possible.

Fourrière animale



**GROUPE SACPA
CHENIL SERVICE**

La commune est conventionnée avec le centre animalier de Béziers « SACPA – CHENIL SERVICE ». Les

prestations du Groupe SACPA/CHENIL SERVICE sont assurées 24h/24 et 365 jours/365. Un service de permanence (jour et nuit) permet la continuité du service en dehors des heures ouvrables.

Si vous trouvez un animal errant, vous devez vous adresser en priorité à la Mairie ou à la Police Municipale, nous prendrons en charge l'animal.

Durée légale de garde des animaux en fourrière :

- Pour les animaux non identifiés (sans tatouage ou sans puce électronique) : les délais de garde en fourrière sont de 8 jours ouvrés francs. A l'issue de ce délai, si l'animal

est jugé adoptable par le vétérinaire, il est proposé gratuitement (identifié et vacciné) à une Association de Protection Animale.

- Pour les animaux identifiés (tatouage ou puce électronique) : les délais de garde en fourrière sont de 8 jours ouvrés francs. A l'issue de ce délai, si le propriétaire ne s'est pas manifesté, l'animal, s'il est jugé adoptable par le vétérinaire, sera proposé gratuitement, identifié et vacciné, à une Association de Protection Animale.

Rappel : La non reprise de l'animal par son propriétaire constitue un abandon réprimé par l'article 521-1 du code pénal et le contrevenant est passible d'une amende de 30 000€ et de 2 ans d'emprisonnement.

Il est également bon de rappeler que l'identification des chiens et des chats est OBLIGATOIRE depuis une loi de 1991 et que le défaut d'identification est passible d'une amende de 4° classe de 135€.

Campagne de stérilisation des chats errants

Au printemps dernier, une campagne de stérilisation des chats errants a été menée aux alentours de l'impasse de la rampe où une prolifération de félins avait été signalée. Le bilan de cette opération se résume par la capture de 7 femelles et 8 mâles. 7 femelles et 8 mâles ont été identifiés, stérilisés et remis sur site. Un mâle a dû être euthanasié.

ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRES (ALP) LES CIGALES



L'accueil de Loisirs périscolaires, en gestion communale, depuis la rentrée 2015, est un service public qui a toutes ses raisons d'exister. Il répond à un réel besoin sur la commune et, dans ce sens, la municipalité reste à votre écoute et met tout en œuvre pour assurer un service de qualité. L'épanouissement des enfants reste au cœur de nos préoccupations et la vie en collectivité est nécessaire à la construction de chacun.

C'est sous la responsabilité de la directrice, Nathalie MIRALES et de l'animatrice, Mélanie SCLAVON, que vos enfants sont accueillis de 7h30 à 9h, puis de 12h à 14h et de 17h à 19h après les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) qui eux se déroulent de 16h15 à 17h.

Si, jusqu'à présent, nous avons un tarif unique, de nouvelles directives nous ont conduit à travailler sur une nouvelle tarification qui doit être mise en place à partir de janvier 2017. Nous avons dû créer différents niveaux de tarification, applicables en fonction du quotient familial du foyer, tout en préservant notre équilibre en termes de gestion. Comme toujours, il faut gérer au mieux sans pour autant avoir plus de moyens. Nous avons cependant mis un point d'honneur à maintenir la gratuité sur les Temps d'Activité Périscolaires (TAP).

En ce qui concerne les Temps d'Activités Périscolaires (TAP), nous nous permettons de remettre l'accent sur la nécessité ou plutôt l'obligation d'inscrire vos enfants sur les différents ateliers dans les délais qui vous sont communiqués sur le site de la commune et via le cartable de vos enfants. Pour des questions d'organisation, nous devons être très rigoureux. Pour rappel, la commune détache du personnel pour l'encadrement de vos enfants durant les TAP (Sandrine, Marie-Jo, Alice, Sacha), c'est pourquoi les inscriptions doivent être gérées dans les délais qui vous sont donnés.

ENVIRONNEMENT

RAPPEL : Collecte des ordures ménagères résiduelles et emballages recyclables

La collecte et le traitement des déchets sont une compétence de la Communauté de communes Sud-Hérault. Celle-ci est exercée en régie.

Les conteneurs sont destinés à recevoir des ordures ménagères résiduelles en sac (couvercle vert) ou des emballages recyclables (couvercle jaune).



Pour être collectés, les conteneurs individuels doivent être présentés sur les points de regroupement marqués au sol par le mot « CONTENEURS »...

Pour l'ensemble de la commune, nous vous rappelons que les jours de collecte sont le **mardi et le vendredi** pour les ordures ménagères résiduelles (couvercle vert) et le **lundi** pour les emballages (couvercle jaune).

Aussi, en raison des heures de passage des agents, nous vous recommandons de sortir votre conteneur la veille au soir. Il doit être rentré au plus tôt après la collecte et ne doivent **en aucun cas rester sur la voie publique.**

A l'intérieur des conteneurs, seuls les déchets ménagers sont acceptés :

Dans les **bacs gris à couvercle vert** (individuels ou collectifs de centre de village) les déchets ménagers non recyclables **mis dans des sacs normalisés**, dont notamment :

- les déchets alimentaires,
- les papiers ou emballages souillés ou gras,
- les débris de vaisselle,
- les films ou sacs plastiques...

Dans les **bacs gris à couvercle jaune**, les emballages ménagers dont notamment :

- les emballages métalliques (boîtes de conserve, bidons, aérosols, boîtes de boisson, barquettes en aluminium...),
- les emballages plastique (bouteilles plastiques, flacons de produits d'hygiène et de beauté, flacons alimentaires...),
- les papiers, journaux, revues, magazines, cartonnets,
- les bouteilles et flacons en verre.

Le verre et les papiers/journaux doivent être déposés dans les colonnes situées sur les points d'apport volontaires.



ATTENTION :

Les encombrants, végétaux, gravats, déchets dangereux, doivent être déposés à la déchèterie de Quarante ou de Pierrerue et en aucun cas être déposés au pied des conteneurs collectifs en centre de village.



EAU ET ASSAINISSEMENT

Si les législateurs ont voté une loi obligeant les communes à transférer la compétence de l'eau et de l'assainissement en 2020 aux communautés des communes, la commune de Creissan gère aujourd'hui l'eau et l'assainissement en régie et fait appel à des prestataires de service pour contrôler et entretenir les équipements, forages et station d'épuration.

La station d'épuration est un équipement prévu pour traiter les effluents de 2000 habitants à l'année, avec une marge de 200 personnes de plus en saison estivale.

Le forage est quant à lui prévu pour une population de 1700 personnes à l'année plus 300 personnes en saison estivale (le prélèvement autorisé est de 60m³/h).

Tous les 3 ans nous effectuons une consultation pour renouveler le contrat de prestations, qui s'arrêtait cette année au 30 juin. L'ancien prestataire était l'entreprise Véolia pour l'eau et l'assainissement. Le résultat de la consultation nous a amené à changer de prestataire, c'est la Lyonnaise des eaux qui a été retenue pour la station d'épuration et la Saur pour l'eau potable, et ce du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2019.

Comme chaque année une campagne de recherche de fuite(s) sur le réseau d'eau potable va être effectuée, afin d'optimiser le rendement de notre réseau.

Malgré ces efforts et en lien avec les étés très chauds et secs qui se succèdent, nous réfléchissons à la sécurisation de la ressource en eau.

La commune de Puisserguier qui rencontre les mêmes problèmes a contacté la société BRL qui gère l'usine de potabilisation de Cazouls-les-Béziers, traitant l'eau stockée dans le barrage des Monts d'Orb puis prélevée dans l'Orb à Réals. Cette usine étant sous utilisée, la commune de Puisserguier pourrait se raccorder à ce réseau. La commune de Creissan a également fait part de son intérêt pour le projet, de manière à réaliser des travaux en commun de raccordement. Une étude a été engagée en ce sens. Nous vous tiendrons informés de l'avancée de ce projet.

Bassins d'écrêtement

La mairie de Creissan a organisé plusieurs réunions avec les riverains concernés par les bassins d'écrêtement, de Combemouis et de la Baudière, nous avons écouté leurs observations et tenu compte de leurs remarques pour définir ensemble la meilleure implantation pour chacun des ouvrages.

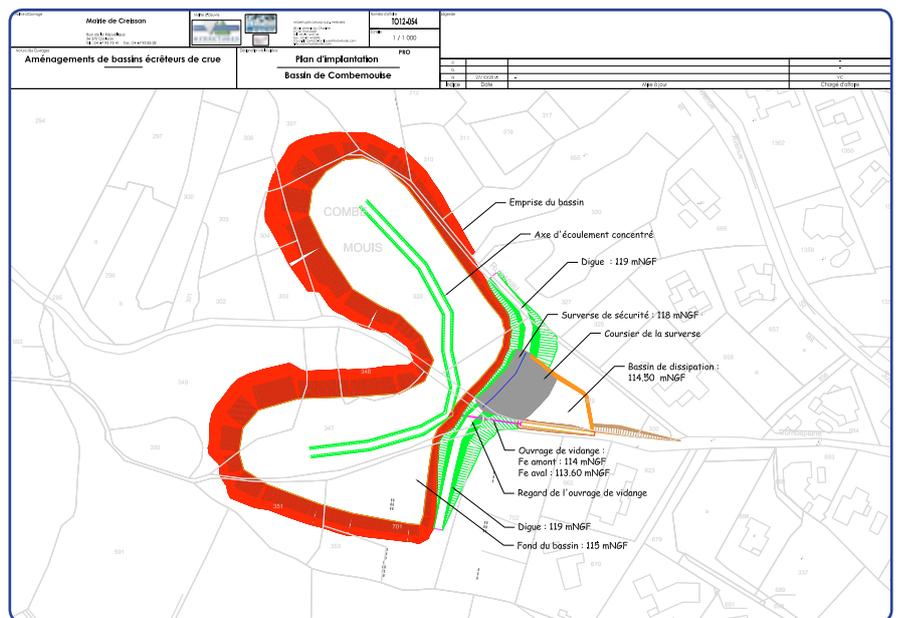
Pour ce faire nous avons été accompagnés dans cette démarche par Frédérique Roman du Syndicat mixte des vallées de l'Orb et du Libron et de la société Hydrétudes en la personne de Vincent Combes.

Nous vous informons que ces bassins sont conçus pour gérer des épisodes de pluie centennale.

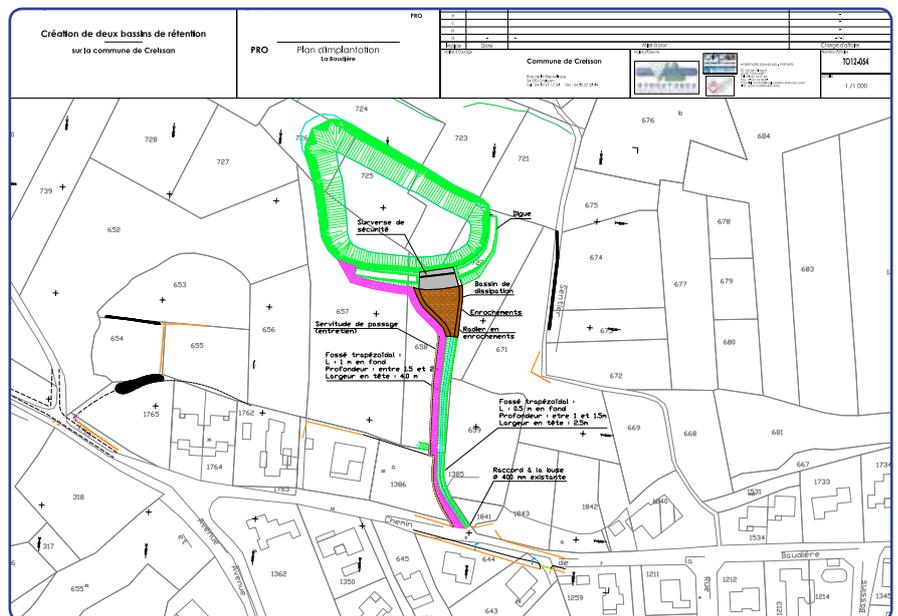
Ci-contre le plan du bassin de Combemouis d'une contenance de 32 000 m³ et le plan du bassin de la Baudière d'une contenance de 3 000 m³.

Les services de l'État nous ont demandé de compléter les dossiers techniques qui seront soumis à enquête publique par une étude de danger et une étude d'impact environnementale, pour lesquelles une nouvelle consultation va être réalisée.

Nous vous tiendrons informés des avancées de ce dossier.



Plan du bassin de Combemouis



Plan du bassin de la Baudière





PRÉVENTION POUR UN VIEILLISSEMENT ACTIF ET EN BONNE SANTÉ DES SENIORS À RISQUE DE FRAGILITÉ

Début 2017 divers partenaires dont les caisses de retraite et le CLIC Partage nous aideront à organiser 12 séances hebdomadaires (le jeudi matin de 11h00 à 12h00 à partir du 9 février) et gratuites d'Activité Physique Adaptée pour les seniors et les personnes fragilisées du village. Elles seront précédées le mardi 31 janvier à 14 heures à la salle Maffre d'une conférence expliquant les bienfaits de ces exercices. Trois ateliers de trois heures de diététique des seniors auront également lieu entre février et mai 2017.

Venez nombreux à la conférence. Toutes les précisions vous seront données.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

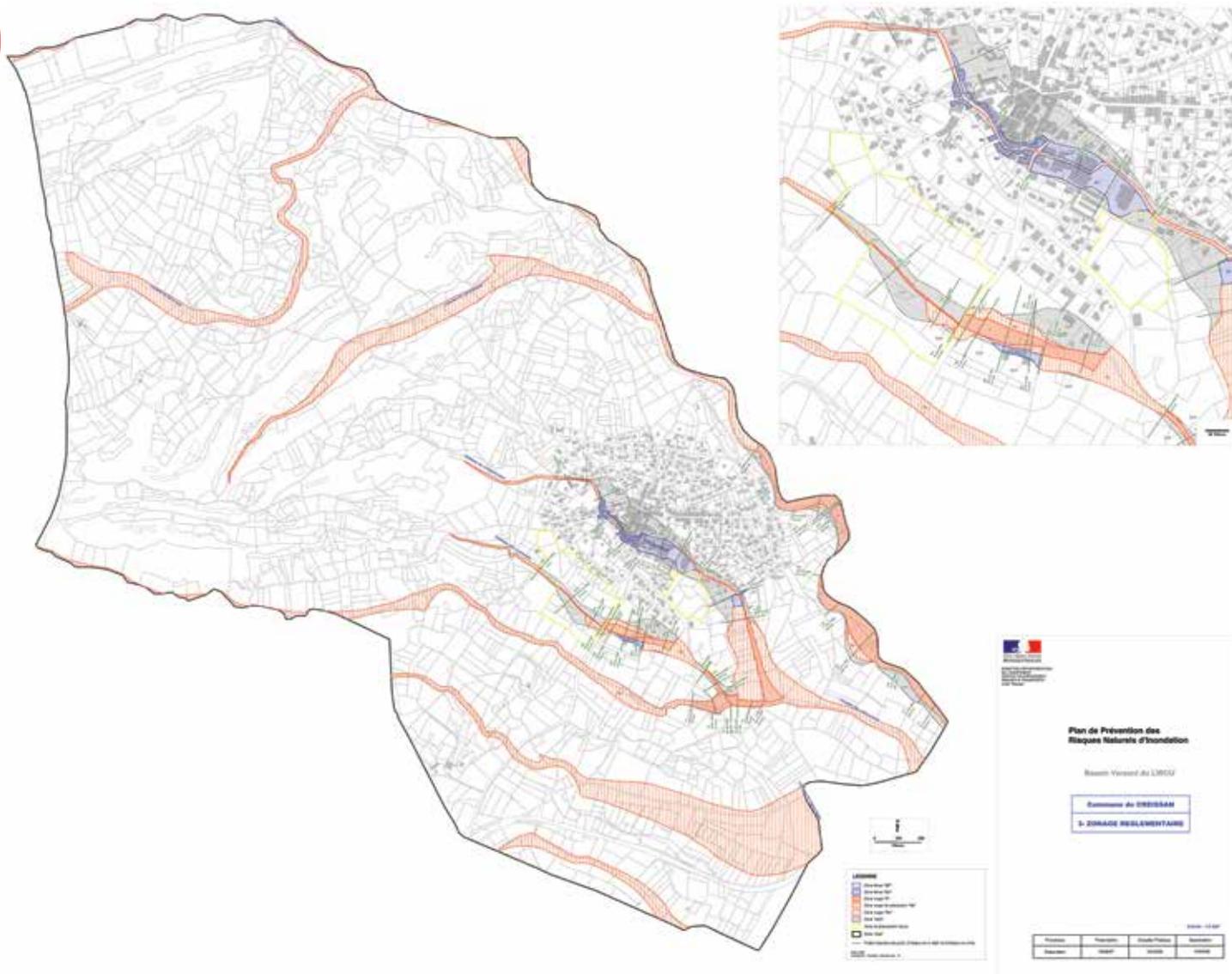
Qu'est-ce qu'un Plan Communal de Sauvegarde ?

Suite aux nombreuses inondations de ces dernières années en France, les services de l'Etat ont contraint les collectivités locales à se doter d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Le PCS permet d'anticiper les mesures à prendre en cas d'inondation. Il détermine les actions à entreprendre au fur et à mesure de l'évolution de la montée des eaux. La cellule de crise est en contact permanent avec les services impliqués (services de l'Etat, services municipaux, services de secours...) et coordonne les actions.

Si vous êtes un nouvel arrivant ou si vous avez des doutes sur l'exposition au risque inondation, vous pouvez vous informer auprès de la mairie sur :

- La situation géographique des zones à risque,
- La localisation des points de ralliement et d'hébergement.

Vous pouvez consulter en mairie ou sur le site internet de la commune (www.creissan.com) le dossier synthétique du PCS.



DES TRAVAUX A VENIR A L'ECOLE



Dans le cadre du Plan Vigipirate mis en place à l'échelle nationale et du placement de la France en « état d'urgence », les services de gendarmerie et les pompiers se sont déplacés pour une visite de l'établissement afin de définir les travaux obligatoires nécessaires qui nous permettrons de répondre à la situation.

En ce sens, la commune sera amenée à réaliser des travaux en 2017 :

- Installation d'une alarme dans le cadre du plan Vigipirate, avec batterie de sécurité et installation d'une sirène dans chaque aile de l'école.
- Toutes les portes, permettant d'accéder à l'extérieur et définie comme issue de secours, seront équipées de verrous moletés qui viendront remplacer chaque barre anti-panique. Cela afin de garantir le confinement à l'intérieur.
- Quatre portes seront remplacées dans l'ancien bâtiment pour répondre aux normes afférentes aux Personnes à Mobilité Réduites (normes PMR)
- Le portail principal de la cour va être surélevé et équipé d'une plaque en métal déployé.
- Le portillon donnant sur la place de la mairie sera réhaussé à 2,5 mètres et équipé d'une plaque en métal déployé. Le portillon se trouvant de l'autre côté sera supprimé.
- Toutes les fenêtres donnant sur l'extérieur seront équipées de barreaux anti-intrusion.

La ligne téléphonique déjà en place, a été doublée et équipée d'un deuxième téléphone filaire afin que le contact puisse être maintenu avec l'extérieur en cas de coupure d'électricité de part et d'autre de l'établissement scolaire. Le bureau de la directrice était le seul endroit jusqu'à présent à être équipé et cette installation a permis d'équiper l'autre aile près des classes de Corinne Garzelli et Josiane Sbail.

LINKY, LE COMPTEUR ÉLECTRIQUE NOUVELLE GÉNÉRATION



Linky est la nouvelle génération de compteurs d'électricité. Les compteurs équipant actuellement les foyers sont de différentes générations, la plus récente remontant aux années 1990. Les pouvoirs publics ont décidé de généraliser le déploiement des compteurs de nouvelle génération sur l'ensemble du territoire : d'ici 2021, 35 millions de compteurs devraient être remplacés.

C'est un compteur communicant. Ceci signifie qu'il permet de transmettre des informations à distance sans l'intervention physique d'un technicien. Les compteurs Linky échangent des informations avec un concentrateur situé dans les transformateurs du quartier, en utilisant la technologie du Courant Porteur en

Ligne (CPL). Cette technique consiste à envoyer des informations sous forme de signal électrique qui circule dans les câbles du réseau électrique jusqu'au système d'informations Enedis. Le CPL est une technologie employée depuis 50 ans par des millions de personnes dans le monde ; elle est utilisée quotidiennement notamment pour envoyer le signal heures creuses aux compteurs électriques.

Concernant les aspects liés au respect de la vie privée, la CNIL a émis plusieurs recommandations dont certaines ont été présentées en Comité National de suivi de Linky. Les données sont cryptées, transportées et stockées au sein d'un système homologué et audité par l'ANSSI (Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information).

Les compteurs sont installés et exploités par le gestionnaire de réseau de distribution d'électricité Enedis et appartiennent aux collectivités territoriales ou à leur groupements qui les concèdent à Enedis ;

La pose des compteurs communicants Linky a commencé le 1er décembre 2015. Lors du remplacement, ni le compteur, ni sa pose, ne seront facturés au client. Le déploiement sur la commune de Creissan est prévu à partir de novembre 2018.

A ce jour, notre commune n'a été que très peu sollicitée sur ce sujet.

LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : « UN DIAGNOSTIC POUR VOTRE ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL »



Pourquoi un SPANC (service public d'assainissement non collectif) ?

Les communes ont l'obligation de contrôler les assainissements non collectifs.

En 2015, les communes ont transféré la compétence assainissement non collectif à

la communauté de communes Sud-Hérault. Ce service vous permet de bénéficier des informations règlementaires et de conseils techniques nécessaires au bon fonctionnement de votre installation. Il est également chargé de contrôler les assainissements non collectifs neufs et existants des habitations qui ne sont pas desservies par le réseau collectif ou qui ne peuvent pas y être raccordées.

Qu'est-ce qu'un système d'assainissement non collectif ?

C'est un dispositif d'assainissement individuel permettant d'assurer de manière autonome la collecte et l'épuration des eaux usées domestiques, avant leur rejet dans le milieu naturel.

Ce système comprend en général :

- Collecte
- Prétraitement
- Traitement & Evacuation



Quelles sont les obligations en matière d'assainissement ?

Le Code de la Santé Publique vous oblige à doter votre habitation d'une installation d'assainissement non collectif, si vous habitez dans une zone sans assainissement collectif. Votre système d'assainissement doit respecter l'environnement. Une fois mis en place, vous devez veiller à son bon fonctionnement et à son entretien régulier.

Quelles sont les missions du SPANC ?

Le SPANC a pour objectif de vous aider à optimiser le fonctionnement de votre installation d'assainissement non collectif, afin de préserver ensemble la ressource en eau et la salubrité publique.

Le service a pour missions :

- De vous informer sur la réglementation et les procédés de traitement existants concernant la mise en place et l'entretien des ouvrages d'assainissement non collectif ;
- De vous conseiller lors de la conception, l'implantation

et la réalisation des systèmes neufs ;

- De vérifier la conception technique et la conformité des systèmes existants ;
- De veiller

périodiquement au bon fonctionnement des installations neuves ou réhabilitées et à leur entretien.



Pour assurer ces missions, les agents du SPANC disposent d'un droit d'entrée dans les propriétés privées qui leur est conféré par la loi (article L35-10 du Code de la Santé Publique).

Quels sont les contrôles obligatoires ?

- Les installations neuves (à créer ou réhabiliter)

On parle de contrôle de conception réalisation.

Il est réalisé en 2 temps et permet de vérifier le dimensionnement et la conformité de la filière assainissement que vous allez réaliser. La 1^{ère} étape intervient au stade de votre projet et la seconde au moment de la réalisation des travaux. Un contrôle de conformité devra être effectué avant le remblayage et donnera lieu à l'établissement d'un certificat de conformité.

Pour cela, pensez à contacter le SPANC avant le remblayage de votre installation.

- Les installations existantes

On parle de contrôle périodique de bon fonctionnement.

Tous les 4 ans, le SPANC vérifie que les systèmes d'assainissement non collectif sont en bon état, entretenus et assurent correctement leur rôle de traitement des eaux usées domestiques sans provoquer de nuisances sanitaires ou environnementales.

Après chaque visite un rapport sur le fonctionnement de l'installation au jour du contrôle est établi par le technicien du SPANC.

Ce rapport de visite est obligatoire lors d'une vente immobilière. Il doit être daté de moins de 3 ans et être transmis au notaire pour toute vente. En cas de dysfonctionnement (avis défavorable, risques sanitaires et environnementaux constatés) et de non prise en compte du rapport avec une obligation de travaux, vous vous exposez à des poursuites judiciaires, conformément à l'article L. 2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant au maire d'appliquer son pouvoir de police, en particulier pour assurer la salubrité publique sur sa commune et faire cesser une pollution.

Comment le SPANC est-il financé ?

Comme pour l'assainissement collectif, les charges du SPANC (acquisition et entretien du matériel, charges de personnel...) sont financés par des redevances. Les factures correspondantes sont adressées aux usagers par le prestataire (VEOLIA) en charge du service à la suite des contrôles.

**Contact : Pour toute question, veuillez contacter le SPANC Sud-Hérault
1 allée du Languedoc, 34620 PUISSERGUIER, 04.67.93.89.54**

Bienvenue aux nouveaux Creissanais et félicitations à leurs parents

- 08/01/2016 : Balthazar PIAT au foyer de Julie PAPON et Jonathan PIAT
- 15/01/2016 : Thibault REVEILLAS au foyer de Laurat SENDAT et Thibault REVEILLAS
- 03/03/2016 : Crystal MASSON au foyer de Julie MASSON
- 11/03/2016 : Clément BAUCHET au foyer d'Aurore NOUVEL et Vincent BAUCHET
- 22/03/2016 : Yoni BENOIT au foyer de Sandy BONNET et Boris BENOIT
- 08/04/2016 : Alice BERGES au foyer d'Audrey BADENAS et Laurent BERGES
- 30/04/2016 : Léo EGGER au foyer de Ludivine LARIO et Olivier EGGER
- 06/05/2016 : Iris BURES TALEVIS au foyer de Christine TALEVIS et Jordi BURES
- 22/05/2016 : Clément FABRE au foyer de Jessica VIALLE et Lionel FABRE
- 13/06/2016 : Marlonn CHABANON au foyer de Géraldine GARCIA et Arnaud CHABANON
- 19/06/2016 : Charlotte ESTEVENON au domicile Lysiane GOURC et Axel ESTEVENON
- 05/08/2016 : Charly MOHAMED BEN AMED au domicile de Kimberley ALEXANDRE et Damien MOHAMED BEN AMED
- 17/10/2016 : Khenvy PARISET au domicile de Kimberly LEYGUE et Romuald PARISET
- 02/11/2016 : Léandro ROBERT au domicile de Paulette PATRAC et Alexandre ROBERT
- 02/12/2016 : Flora LEMPEREUR au domaine d'Agnès ESPINOSA et Lionel LEMPEREUR
- 08/12/2016 : Anton POCHETAT au domicile d'Emilie BOUSQUET et Arnaud POCHETAT

Nos félicitations aux nouveaux mariés

- 23/04/2016 : Christine GABAUDAN et Philippe DACHARY
- 18/06/2016 : Angèle BERNAL et Patrick MÈGES
- 16/07/2016 : Mélanie DALLARD et Ludovic GINER
- 29/07/2016 : Ingrid MUSSO et Thomas ROUANET
- 24/09/2016 : Jill HOUSTMULLER et Clément SOMPAYRAC

Nos sincères condoléances aux familles éprouvées

- | | |
|----------------------------------|---------------------------------|
| ▪ 03/12/2015 : Pierre LAITHIEZ | ▪ 03/04/2016 : Lucienne RUELLE |
| ▪ 03/01/2016 : Yvonne TEMPRA | ▪ 28/04/2016 : Reine CAUDINE |
| ▪ 13/01/2016 : Josette LANDES | ▪ 08/08/2016 : Suzanne RUFFIN |
| ▪ 21/01/2016 : Christiane MAISIN | ▪ 25/08/2016 : Jean CHANCIBOT |
| ▪ 31/01/2016 : Max RÉVEILLAS | ▪ 03/09/2016 : Huguette CHAMARE |
| ▪ 20/02/2016 : Fernande CASTEL | ▪ 11/09/2016 : Jane PLANCHOT |
| ▪ 07/03/2016 : Emile LAURENT | ▪ 12/09/2016 : Suzanne CABROL |
| ▪ 09/03/2016 : Gillette PEREZ | ▪ 22/09/2016 : Marius CLAMENS |
| ▪ 19/03/2016 : Nicole AMBROISE | ▪ 30/10/2016 : André CABROL |
| ▪ 30/03/2016 : Sofiane PERRIN | |

CENTRE EQUESTRE



L'équitation est un sport plaisir, monter à cheval apporte détente et relaxation, c'est un sport de couple, avec son poney ou son cheval, on n'est jamais seul. C'est un sport nature : à cheval on vit au rythme des saisons. L'équitation est un sport individuel que l'on pratique en groupe et que l'on partage avec ses proches.

Cette saison, les activités du centre équestre ont repris avec les enseignants : Sarah, Mathilde, Guillaume et Joffrey. Les cours sont répartis par âge et par niveaux et les disciplines proposées sont : dressage, obstacle, horse-ball, randonnée, équitation sur poney, pony-games, de l'initiation à la compétition. La formule « forfait découverte » pour les plus jeunes, de 4 à 8 ans, permet la découverte de cette activité sur trois séances encadrées par le moniteur afin de s'assurer le goût de ce sport avant l'inscription.

Nous accueillons aussi les enfants pendant les vacances scolaires où des stages adaptés les font progresser et s'épanouir ; les groupes et les scolaires peuvent également pratiquer l'équitation, plusieurs classes vertes découvrent le poney comme les élèves de CE1 de l'école du pré vert...

N'hésitez pas à vous renseigner.

Responsables : Hélène et Jérôme BUARD Tél : 06 84 64 69 95

Site : creissan-equitation.com – Mail : creissanequi@aol.com

Côté compétition horse ball :

Cette année une saison bien remplie où nos équipes benjamins, minimes et cadets finissent Championnes du Languedoc lors de la finale qui se jouait à Castries.

Toutes ces équipes ont fait le déplacement à Lamotte Beuvron (Loir et Cher) pour les Championnats de France coachés par Guillaume BUARD, qui en plus de sa casquette de coach a été sélectionné en équipe de France moins de 21 ans pour participer au Tournoi International amical lors de ces championnats.

Côté compétition CSO :

Nos cavaliers participent à différents concours de saut d'obstacle tout au long de la saison, coachés par Joffrey BUARD, qui de son côté participe également à des épreuves Pro, où la hauteur des obstacles peut atteindre 1m50, des classements réguliers l'honorent.

Le CSO d'Automne qui a eu lieu le 2 octobre dernier a été l'occasion de recevoir les différents clubs de la région sur plusieurs épreuves très disputées où nos cavaliers se sont distingués dans toutes les épreuves. Une ambiance chaleureuse et familiale perdure lors de ses manifestations et les remises des prix sont très festives.

UNION CREISSANAISE DES ANCIENS COMBATTANTS



Tous les « morts pour la France », hier dans la Grande Guerre, dans la Seconde Guerre mondiale, dans les guerres de décolonisation, aujourd'hui dans les opérations extérieures sont désormais réunis dans le souvenir et dans l'hommage de la Nation. Puisqu'ils ont sacrifié leur vie, ne pas les oublier, et transmettre le message mémoriel aux jeunes générations est notre devoir, afin qu'ils puissent vivre dans la paix.

C'est pour cela que l'union des Anciens Combattants commémore chaque année les manifestations des : 19 Mars, 8 Mai, 18 Juin, 14 Juillet, et 11 Novembre.

Un grand merci aux enfants des écoles et à leurs professeurs, pour leur participation à ce devoir de mémoire.

L'Union des Anciens Combattants est à l'écoute de ses membres et leur famille pour toutes demandes d'aides, constitutions de dossiers, carte du combattant, etc.

Contact : Mr. BERGES François Tél. : 04 67 93 72 84



CREISSAN D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

« Creissan d'Hier et d'Aujourd'hui » s'efforce d'agir pour sensibiliser les Creissanais à découvrir ou à redécouvrir tout ce qui constitue le patrimoine du village à travers visites, expositions, ateliers, promenades et recherches documentaires.

L'année 2016 à l'initiative de l'association a été riche d'événements :

- en janvier : à l'occasion de la fête de la Saint Vincent avec la collaboration des vignerons, exposition de photos du village
- en mai : pour « La Nuit des Musées » la musique est à l'honneur.

Depuis le milieu du 19^{ème} siècle l'Harmonie Saint-Martin témoigne de l'intérêt des Creissanais pour la musique. La préparation de cette exposition fut l'occasion de récolter de nombreux témoignages et de retrouver les partitions de l'harmonie dont des œuvres originales comme cette partition œuvre de Roger Calmel à la gloire de Louison Bobet. Cette soirée fut animée par la chorale internationale et les enfants de l'école de musique, pour le plus grand plaisir des spectateurs.

- Cet été, nous avons participé à l'opération « les portes du temps » en proposant la visite commentée du village.



- En septembre, pour les « Journées du Patrimoine » nous avons présenté une exposition sur le travail des tailleurs de pierre. L'atelier de sculpture a rencontré un très vif succès auprès des enfants.

2017 s'inscrit dans cette continuité.

Nous avons encore beaucoup d'énergie à consacrer à la restauration et à la mise en valeur du Château et de l'Église.

Vous avez envie de vous y investir, rejoignez nous, nous avons besoin de votre collaboration.

Contactez Jean-Charles Clérice au 04 67 93 86 99

EPICERIE SOLIDAIRE CAZOULS - CREISSAN - PUISSEGUIER

Lutter contre la précarité, c'est l'engagement depuis 2013 de l'association «Épicerie Solidaire Cazouls - Creissan - Puisserguier». Les trois municipalités subventionnent l'association en lui versant une contribution de 1€ par habitant. Au cours de l'année 2016, la commune de Cazouls-lès-Béziers a rejoint l'association.

L'épicerie solidaire permet aux familles confrontées à des difficultés, sous condition de ressources, d'acheter en libre-service des produits d'épicerie à 10% et d'hygiène à 30% de leur valeur marchande.

La banque alimentaire, approvisionnée par des donations de l'Etat, de l'Europe, des entreprises de l'agro-alimentaire et des collectes publiques est la principale source d'approvisionnement de l'épicerie solidaire. L'association complète l'offre de produits en achetant des marchandises sur ses fonds propres.

Cette année jusqu'à fin octobre 2016, ce sont 7552 kg de marchandises distribuées. A Creissan, 18 personnes ont bénéficié de ce dispositif. Nous accordons une attention particulière aux enfants (cadeaux et goûter de Noël, chocolats à Pâques, bons de coiffeur pour la rentrée scolaire). L'association complète son action en proposant aux bénéficiaires des ateliers (cuisine, couture, loisirs créatifs).

Durant les années 2014 et 2015, Lydie et Jean Marc Plantegenet ont dirigé l'association. Nous leur adressons nos remerciements pour leur implication. Depuis janvier 2016, Marie Madeleine Jozwiak assume la présidence de l'association et Jean Charles Clérice la trésorerie.

Vous souhaitez vous joindre à notre équipe de bénévoles? Vos compétences seront précieuses pour assurer le fonctionnement et la pérennité de l'association. Nous devons impérativement renforcer nos fonctions administrative et comptable.

Vous avez besoin de bénéficier des services de l'association? Contactez la Mairie de Creissan au 04 67 93 75 41. Vous serez mis en contact avec Martine Rami qui vous aidera, en toute confidentialité, à remplir votre dossier pour le CCAS.



TRAIT D'UNION CREISSANAIS

Notre association a pour but de créer un espace de rencontres, de discussions, de réflexions et d'actions autour de cinq domaines :

- Communication et expression citoyenne
- Culture et loisirs
- Nature et environnement
- Jeunesse et sport
- Défense du citoyen et du contribuable

Le TRAIT D'UNION CREISSANAIS réalise une édition régulière d'un journal distribué gratuitement à tous les citoyens. Des débats citoyens seront organisés, les thèmes sont en cours de définition.

Même si notre liberté de parole dérange parfois, elle peut s'avérer nécessaire à un bon fonctionnement de notre démocratie locale. Aussi, rien ne se fera sans vous. Faites nous part de vos idées, de vos préoccupations et interrogations. Nous avons besoin de votre soutien, rejoignez nous, adhérez à l'association TRAIT D'UNION CREISSANAIS.

CHORALE INTERNATIONALE "NOSTALGIE"



La Chorale a été fondée en 2004 et après une douzaine d'années nous sommes encore présents. Le nom Nostalgie nous fait penser à notre et à votre jeunesse. Presque toutes les chansons que nous chantons viennent de cette période de notre vie.

Actuellement «NOSTALGIE» compte environ 45 membres de 8 nationalités: il y a des Suisses, des Français, des Anglais, des Belges, des Allemands, des Irlandais, des Américains et des Hollandais; tous domiciliés à Creissan ou dans les villages alentours.

La commune de Creissan a mis à notre disposition une salle communale pour nos répétitions une fois tous les 15 jours (les mercredis après-midi). Notre répertoire se compose de chansons françaises, anglaises, néerlandaises et aussi quelques hymnes bien connus en occitan.

Creissan est un village qui bouge avec tant d'associations pour tous les âges, et... quel est le fil conducteur qui permet de réunir ces différentes générations? Bien sûr, c'est chanter ensemble!

N'hésitez pas à contacter notre chef de Chœur: M. Ad NAUS, 3 rue des Vieux Bassins, 34370 Creissan. Tél.: 04 67 93 63 21 - courriel: ad.naus@sfr.fr

GRUPE ARTISTIQUE CREISSANAIS

En ce début d'année, le groupe Artistique Creissanais forme le vœu que l'année 2017 vous apporte santé, paix et bonheur.

Nous nous efforçons, dans la mesure de nos moyens, de vous procurer un peu de bonheur et de bonne humeur lors de nos spectacles. Celui qui a eu lieu le 16 avril dernier vous a ramené dans votre enfance sur les bancs de l'école. Et c'est alors que vous avez pu constater que les élèves du GAC ne sont pas tous très studieux...

Lors de la première partie de ce spectacle, vous avez pu apprécier la vie d'une famille de paysans quelque peu perturbée par l'irruption d'un évadé qui a trouvé refuge dans la maison.

Pour l'année 2017, vous pourrez retrouver une nouvelle pièce de théâtre pour la première partie et « Le Groupe Artistique est à l'Ouest » pour une deuxième partie en chansons et sketches.

Rendez-vous le 20 mai à 21h00 à la salle polyvalente.

Contact : Nicolas CAMILLERI : 06 72 66 17 44



LES CH'TIS EN CANAL - LIROU

L'Amicale des Gens du Nord « LES CH'TIS EN CANAL-LIROU » a été créée en Janvier 2009 et compte 94 adhérents de toutes les régions et départements.

Toujours aussi dynamique dans le village, les Ch'tis vont organiser en 2017 :

La galette des rois, le repas de printemps, le repas champêtre, des vide-greniers avec leurs célèbres « moules-frites » qui remportent un succès de plus en plus grand, un repas choucroute qui a connu cette année un beau succès avec 110 participants, le Beaujolais nouveau, etc...

Tous les jeudis, il y a des après-midis jeux (belote, tarot, rami, etc...) à 14h30 à la Salle Maffre. Ouvert à tous, amateurs de cartes, venez nombreux!

Le Président remercie tous les membres du bureau ainsi que les bénévoles qui se dévouent pour l'association. Sans eux, rien ne serait possible.

L'Association est ouverte à tous, seules comptent la convivialité et la bonne humeur.

Si vous êtes intéressés et pour tous renseignements, contacter :

Gérard Lamblain, 13 Chemin des Rivières à Creissan – Tél. : 04 67 93 70 78 ou 06 18 39 29 82

Email : chtisencanallirou@yahoo.fr - Site Web : <http://chtis-Creissan.jimdo.com/>



LES AMIS DE CREISSAN

Notre association « Les Amis de Creissan » rassemble depuis plus de quinze ans une cinquantaine d'adhérents et propose des balades à pieds et des sorties en co-voiturage.

Nous avons partagé de belles séances au Polygone avec les sorties mensuelles au cinéma le mardi et deux journées touristiques avec les visites commentées en Petit Train de VALRAS et BEZIERS.

Les balades à pied autour de notre village, sont accessibles à tous un jeudi sur deux, départ du stade à 9h30 pour une heure environ.

Rendez-vous à l'assemblée générale pour obtenir informations et renseignements auprès du bureau.

Présidente: Mme Devaux Rose-Marie, Vice-Président: M. Thieulent Philippe, Trésorières: Mmes Thieulent et Carminati



PAR MONTS ET PAR VAUX



Les randonneurs Creissanais ont maintenant trouvé leur rythme de croisière puisqu'ils ont attaqué en septembre leur quatorzième saison de randonnées. Le succès sans cesse croissant de l'association n'est plus à démontrer puisque le nombre de pratiquants est en constante progression.

Il faut dire que l'ambiance y est excellente et les balades proposées très appréciées. Onze communes y sont représentées preuve s'il en est, que la réputation du club franchit les frontières de notre village.

Nous sommes, en nombre d'adhérents, dans les 5 premiers clubs de randonnée de l'Hérault.

Rappelons que la licence FFRP est obligatoire, qu'elle est au prix de 35 € pour l'individuelle et de 55 € pour la familiale et qu'un certificat d'aptitude est exigé, et valable 3 ans.

Pour tout renseignement prendre contact au 06 82 59 54 92

FOOTBALL OLYMPIQUE SUD HERAULT



Face aux difficultés rencontrées par les Clubs pour former des équipes de football à 11, à partir de la catégorie U14 et ce jusqu'en U17, l'ASSO 34 et le FC QUARANTE ont décidé de s'unir pour former un seul club.

Le 28 mai 2016, à l'issue de la dissolution des deux clubs, est donc né le Football Olympique Sud Hérault.

Durant l'été, sous la Présidence de M. EUGONE Christian, le club a participé aux festivités de Creissan, Cruzy, Puisserguier et Quarante.

A la mi-septembre, le FOSH a engagé 1 équipe vétérans, 2 équipes sénior, 1 équipe sénior féminine, 2 équipes U15 (à 11 et à 8) et 2 équipes U13 en championnat de district.

En football animation, catégories U5, U6, U7, U8, U9, U10, U11 nous

enregistrons 90 licenciés.

Notre équipe sénior 1, sous la houlette de son entraîneur M. MEISSONNIER Alban et de son adjoint M. Sylvain RUIZ, a brillamment participé à la Coupe de France puisqu'elle a atteint le 3^{ème} tour (élimination contre PUISSALICON-MAGALAS). Les entraînements et les matchs se déroulent sur les stades de CAPESTANG, CREISSAN, PUISSERGUIER et QUARANTE.

Le club a également créé un site sur lequel vous pouvez y trouver les lieux et horaires des entraînements par catégorie d'âge, les feuilles d'inscription et divers renseignements concernant le FOSH. www.fosh.footeo.com

Afin que les jeunes puissent s'épanouir dans leur sport favori, ils ont besoin d'être encadrés aussi, si vous êtes désireux de nous rejoindre,

vous pouvez contacter soit, M. EUGONE Christian (Président) au 06 64 75 24 74 ou M. ROUSSEAUX Jacky (Correspondant du club) au 06 89 72 72 67.

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Je profite de ce moment, avec l'ensemble des Sapeurs-pompiers, pour remercier les habitants, les commerçants, les artisans et les entreprises qui soutiennent notre association.

L'amicale permet aux sapeurs-pompiers de se rassembler avec leur famille, de mieux se connaître et de resserrer les liens.

Elle participe à la vie active et associative des communes de Puisserguier-Creissan en proposant des Loto.

Nous tenons également à vous remercier pour votre accueil lors de notre passage pour le calendrier.

Nous vous souhaitons une bonne année 2017.



Le Président
Escaré-Pujol Alexis

HARMONIE SAINT MARTIN



Depuis des années, à mon grand regret, il y a un manque de musiciens et je ne voudrai surtout pas que celle-ci s'éteigne. Pour le peu de fêtes que nous animons, je dois lutter tous les ans pour recruter à Cazédarnes, Cazouls les Béziers et Puisserguier.

Il faudrait de nouveaux musiciens mais jusqu'à ce jour c'est le néant.

En espérant que mes amis viennent encore l'année prochaine me prêter mains fortes afin d'animer le Carnaval des enfants et la retraite aux flambeaux, car en 2016 notre participation aux festivités a été annulé par manque de musiciens.

Je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2017.

Le Président, CAMILLERI Robert 04 67 93 81 15

ASSOCIATION « LES PÊCHEURS QUARANTAIS » AGRÉÉE EN 1943



L'Association gère un parcours de pêche d'environ 126 kilomètres dont 52 km en 1^{ère} catégorie et 74 km en 2^{ème} catégorie et compte 450 adhérents. 4 gardes particuliers et un garde fédéral.

La pratique de la pêche dans les eaux libres nécessite d'acquitter la cotisation pêche et milieu aquatique (CPMA) et donc d'adhérer à une association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique (AAPPMA).

Permis pêche en vente chez monsieur BAETA Jean-Yves, avenue du 1^{er} mai à Quarante - Tél.: 07 81 81 81 15 - mail: pinkiespeche@free.fr (vente appâts et matériel pêche) et chez monsieur FIL Marcel, 6 chemin de las Bugadiéras à Puisserguier - Tél.: 06 70 28 11 38



La pêche est une activité de loisirs permettant la relation ludique à la nature; pour les pêcheurs confirmés, elle constitue également un sport nécessitant d'acquérir des techniques toujours plus pointues. En général il s'agit d'une activité calme et discrète permettant une relation intime avec la nature et le vivant, propice à la découverte de la faune et de la flore des milieux aquatiques.

Alevinage prévu pour 2017 :

1^{ère} catégorie : 20 000 truitelles Fario (10 à 15 cm), 60 boîtes Viberts (500 œufs par boîtes), 20 000 alevins Fario

2^{ème} catégorie : 100 sandres, 800 kilos truites arc en ciel.

GRL AUDREY

Le club grl Audrey vous propose des cours pour adultes et pour enfants, tous les lundi et jeudi sur Creissan .

- Le lundi de 17h15 à 18h15 bébé gym à partir de 3 ans
17h15 à 19h00 GRL de 6 à 15 ans (cerceau, ballon, ruban, zumba, danse)
- Le lundi soir 19h15 à 20h Step
20h00 à 20h45 stretching, pilates
- Le jeudi de 17h30 à 19h00 GRL
19h15 à 20h00 ZUMBA
20h00 à 20h45 abdo-fessiers

Professeur diplômé (certifié ZUMBA)

Cour encadré par Audrey et Océane

Plusieurs représentations et démonstrations tout au long de l'année

1 Cours d'essai offert



ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Une nouvelle équipe qui a su rester soudée et faire ses preuves...

Après s'être « bagarrée » pendant de long mois avec l'administration, l'APE a enfin pu débiter son parcours en avril 2015 par un dîner-spectacle « Soirée Disney » dont l'éternelle magie a émerveillé petits et grands.

Pour le grand bonheur de nos enfants (et tant d'autres) l'équipe de l'APE avait créé et réalisé de leurs « petites mains » sur le thème de Disney, en lien avec la soirée.

Cette année encore, l'équipe se retrouve à nouveau encore plus motivée, des idées plein les têtes et pour nous une devise devenue emblématique :

« Tous ensemble pour nos Enfants ».



Une première soirée, Halloween, faisant son grand retour le 31 Octobre fut un réel succès.

L'APE vous réserve différentes animations tout au long de cette année.

Le Samedi 3 Décembre, l'APE, en partenariat avec la maison de retraite les Jardins d'Adoyra, a organisé son Marché de Noël ; animations, bourse aux jouets, artisanat.

Le 29 Janvier 2017, nous organiserons un loto, toujours au profit des enfants.

Le 18 Mars 2017 se déroulera le Carnaval.

Le 22 Avril 2017, nous fêterons l'arrivée du Printemps.

Et nous clôturerons l'année scolaire avec notre kermesse le 30 Juin 2017.

Petite Nouveauté, la « Cocholire » ou le « Cochon des Ecoliers », la tirelire mise à disposition des élèves, des institutrices et des parents afin de collecter des « pièces jaunes » pour l'APE. Cette collecte aura lieu tout au long de l'année afin de nous réunir tous autour d'un même et unique but : « Tous ensemble pour nos Enfants ». La Cocholire sera située dans l'entrée de l'école du Pré-Vert accompagnée de son « règlement ».

L'équipe de l'APE tient à remercier tous les participants de chaque manifestation de leur fidélité et tient à souligner que nous restons ouverts à toute bonne volonté et toute idée, n'hésitez surtout pas à nous contacter que ce soit via Facebook, via mobile.

Vous serez toujours les bienvenus.

Contact M. CAMILLERI Nicolas - président

tél. : 06 72 66 17 44



ARTS ET TERROIRS EN LANGUEDOC

Notre Association qui compte une quarantaine d'adhérents, a proposé tout au long de l'année 9 films en salle et 3 films en plein air, accueillant ainsi 1100 spectateurs. En

partenariat avec la Communauté de Communes, nous nous sommes délocalisés à Capestang pour un hommage à Pierre Paul Riquet et une soirée « Louisiane », puis à Creissan pour une « fête de la laïcité ». Nous avons également été accueillis par les municipalités de Puisserguier et de Cessenon, ainsi que par des Domaines, qui nous ont aidés à poursuivre nos objectifs d'échanges et de rencontres.

Avec la Municipalité, nous avons organisé une journée « jazz » où 400 passionnés de musique ont exprimé leurs talents et ont profité de musiciens venus parfois de loin, en hommage à RENE NAN avec l'inauguration de la placette à son nom. La musique encore avec l'organisation de « la nuit du Gospel » à la Collégiale de Capestang (représentation à guichet fermé pour les 500 spectateurs).

La 2^{ème} « Gratifieria » a connu une très bonne fréquentation, environ 400 personnes sont venues donner ou emporter gratuitement, toutes sortes d'objets, vaisselle, livres, vêtements.

Rejoignez-nous cette année et faites partie des bénévoles qui permettent à notre Association de continuer à promouvoir la « Culture » en milieu rural.

Vous pouvez découvrir notre saison 2017 en nous retrouvant sur nos sites :

www.artsetterroirs.com

ou www.cinevillages.com

et nous contacter au 06 81 40 84 56 ou 06 12 43 18 00

Présidente Danielle BRUNET



INFO.COM



L'Info.com démocratise le numérique.

A Creissan, le club Info.com donne ses cours dans une salle municipale, à usage exclusivement informatique, dotée de six ordinateurs connectés à internet et propriété du Club.

Durant 3h30 par semaine, Gilles, l'animateur, enseigne l'informatique aux débutants et aux confirmés. Il fait équipe avec Gilbert, le Président, et Annie, la Trésorière.

Tout a débuté il y a dix ans avec très peu de matériel et de participants.

Aujourd'hui, l'association compte une vingtaine d'adhérents.

Cette réussite est due à l'aide essentielle de la mairie, à la générosité de l'équipe bénévole, à la compétence du technicien, au prix raisonnable de l'adhésion et à la simplicité des relations conviviales.

LA BOULE DES CREISSANOTES



La boule creissanaise & Les creissanotes deviennent La boule des creissanotes

Lors de notre dernière assemblée générale extraordinaire commune, nos deux bureaux ont décidé d'effectuer une fusion d'absorption pour donner naissance à « La boule des creissanotes » ceci nous permettra d'agrandir notre groupe de bénévoles, bien sûr nous comptons toujours sur vous pour continuer à nous accorder votre confiance.

Sur le plan festivités, nous maintiendrons la fête locale qui aura lieu les 1^{er} & 2 Juillet où se dérouleront pendant ce week-end là trois concours officiels de pétanque, en gardant également notre traditionnel tour de village avec la vente

de gâteaux. Cependant la date restera à déterminer.

Sur le plan sportif, nous allons accueillir sur la saison 2017 six concours officiels et deux concours en interne qui auront lieu :

- 25 Mars Concours officiel en triplète
- 22 Avril Concours officiel en triplète
- 27 Mai Tir de précision en interne suivi d'un repas
- 1^{er} Juillet Concours officiel en triplète
- 2 Juillet Concours officiel en doublette
- 26 Aout Challenge François Salinas interne au club suivi d'un repas
- 9 Septembre Concours officiel en triplète mixte.

Nous profitons de cette occasion pour remercier tous nos bénévoles car sans eux rien ne serait réalisable.

Toute l'équipe de la boule des creissanotes vous souhaite une très bonne année 2017 à tous.

Contact : HALGAND Vincent: 06 13 29 58 89

CMLV QUAD PASSION

Voilà maintenant bientôt deux ans que le club « CMLV QUAD PASSION » a vu le jour. De nombreux amis quadeurs nous ont rejoints, et c'est autour de notre passion que les liens nécessaires au développement de notre activité se construisent. Cette année les sorties se sont multipliées autour d'une solide convivialité et une réelle entraide. Les sorties sont adaptées pour répondre aux envies et au niveau de chacun. Sorties balade et découverte de nouveaux sites pour permettre à tous de participer, puis sorties adaptées à ceux qui aiment pratiquer cette activité en se frottant à la difficulté dans des franchissements nécessitant une maîtrise technique. C'est également dans une ambiance chaleureuse et amicale que notre club s'engage dans des actions d'intérêt général. Pour la deuxième fois cette année notre club a participé et a apporté son soutien dans le cadre des journées organisées pour le téléthon et la lutte contre le cancer. Pour cela nous avons organisé des circuits nécessitant une participation financière des participants qui a été intégralement reversée. Aussi comme chacun d'entre vous le sait, sans les bénévoles, le monde associatif n'existerait pas. C'est le temps donné par les bénévoles et leur investissement, qui permettent aux associations d'organiser des événements. Alors nous voulons dire un grand MERCI à toutes les personnes, qui nous apportent leur aide et leur soutien.



Président : Philippe LEGIER - Trésorier : Serge SINFROSIO - Secrétaire : Sébastien HERVE

Janvier

Mardi 3 janvier : Vœux du Maire (Salle Polyvalente)
Samedi 7 janvier : LA BOULE DES CREISSANOTES : Galette + Assemblée Générale (Salle Maffre)
Dimanche 8 janvier : LES CHTIS : Galette des rois (Salle Polyvalente)
Dimanche 15 janvier : Repas des Aînés (Salle Polyvalente)
Samedi 21 janvier : CREISSAN D'HIER ET D'AUJOURD'HUI : fête de la St Vincent, atelier BD (Salle Polyvalente)
Mardi 24 janvier : ANCIENS COMBATTANTS : Assemblée Générale (Salle Maffre)
Dimanche 29 janvier : AMICALE DES POMPIERS : Loto (Salle Polyvalente)
Mardi 31 janvier : CLIC PARTAGE : conférence « Prévention pour un vieillissement actif et en bonne santé » (Salle Maffre)

Février

Samedi 4 février : ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES : Loto (Salle Polyvalente)
Vendredi 10 février : CHTIS : Assemblée Générale (Salle Polyvalente)
Samedi 18 février : QUAD : Repas (Salle Polyvalente)
Mardi 21 février : LES AMIS DE CREISSAN : Assemblée Générale (Salle Maffre)

Mars

Samedi 18 mars : ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES : Carnaval
Dimanche 19 mars : ANCIENS COMBATTANTS : Repas (Salle Maffre)
Samedi 25 mars : LES CHTIS : Repas (Salle Polyvalente)
Samedi 25 mars : LA BOULE DES CREISSANOTES : Concours de pétanque officiel

Avril

Dimanche 9 avril : ARTS ET TERROIRS EN LANGUEDOC : Gratiféria (Salle Polyvalente)
Samedi 22 avril : LA BOULE DES CREISSANOTES : Concours de pétanque
Samedi 22 avril : ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES : Fête du Printemps (Salle Maffre)
Dimanche 23 avril : Elections présidentielles (Salle Polyvalente)
Jeudi 27 avril : ARTS ET TERROIRS EN LANGUEDOC : Cinéma (Salle Polyvalente)
Dimanche 30 avril : LA BOULE DES CREISSANOTES : Repas (Salle Polyvalente)
Dimanche 30 avril : LA BOULE DES CREISSANOTES : Concours de pétanque (Salle Maffre)

Mai

Dimanche 7 mai : Elections présidentielles (Salle Polyvalente)
Lundi 8 mai : ANCIENS COMBATTANTS : Apéritif et Repas (Salle Polyvalente)
Samedi 20 mai : GROUPE ARTISTIQUE : spectacle (salle polyvalente)
Jeudi 25 mai : LES ARTISTES INDEPENDANTS : Exposition de peintures (Château)
Samedi 27 mai : LA BOULE DES CREISSANOTES : Concours de pétanque interne (Salle Maffre)

Juin

Mercredi 7 juin : LES AMIS DE CREISSAN : Repas (Salle Polyvalente)
Dimanche 11 juin : Elections législatives (Salle Polyvalente)
Dimanche 18 juin : Elections législatives (Salle Polyvalente)
Mardi 20 juin : ANCIENS COMBATTANTS : Repas (Salle Polyvalente)
Jeudi 22 juin : ARTS ET TERROIRS EN LANGUEDOC : Cinéma (Salle Polyvalente)

Vendredi 23 juin : AUDREY GRL : Spectacle de fin d'année (Salle Polyvalente)
Samedi 24 juin : FOSH : Feu de la Saint Jean (Esplanade)
Vendredi 30 juin : ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES : Kermesse (Square)

Juillet

Samedi 1er et Dimanche 2 juillet : LA BOULE DES CREISSANOTES : Fête d'été
Jeudi 13 juillet : FOSH : Fête Nationale Retraite aux flambeaux, Repas et Bal
Vendredi 14 juillet : Fête Nationale + Concours Pétanque, Concours Belote, Jeux enfants
Samedi 22 juillet : LES CHTIS : Repas champêtre (Salle Maffre)
Dimanche 23 juillet : LES CHTIS : Vide grenier (Salle Maffre)

Août

Samedi 26 août : LA BOULE DES CREISSANOTES : Challenge F. Salinas (Salle Maffre)

Septembre

Dimanche 3 septembre : LES CHTIS : Vide grenier (Salle Maffre extérieur ou Salle Polyvalente)
Samedi 9 septembre : LA BOULE DES CREISSANOTES : Concours de pétanque (Salle Maffre)
Jeudi 21 septembre : ARTS ET TERROIRS EN LANGUEDOC : Cinéma (Salle Polyvalente)
Mercredi 27 septembre : GROUPE ARTISTIQUE : AG (Salle Polyvalente)

Octobre

Lundi 2 octobre : ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES : AG (Salle Maffre)
Samedi 14 octobre : LES CHTIS : Repas Choucroute (Salle Polyvalente)
Jeudi 19 octobre : ARTS ET TERROIRS EN LANGUEDOC : Cinéma (Salle Polyvalente)
Mardi 31 octobre : ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES : Halloween (Salle Polyvalente)

Novembre

Dimanche 5 novembre : AMICALE DES POMPIERS : Loto (Salle Polyvalente)
Samedi 11 novembre : ANCIENS COMBATTANTS : Apéritif et Repas (Salle Polyvalente)
Jeudi 16 novembre : LES CHTIS : Beaujolais (Salle Polyvalente)
Jeudi 23 novembre : ARTS ET TERROIRS EN LANGUEDOC : Cinéma (Salle Polyvalente)
Samedi 25 et Dimanche 26 novembre : ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES : Marché de Noël (Salle Maffre extérieur ou Salle Polyvalente)

Décembre

Mardi 5 décembre : LES AMIS DE CREISSAN : Repas (Salle Polyvalente)
Jeudi 14 décembre : ARTS ET TERROIRS EN LANGUEDOC : Cinéma (Salle Polyvalente)
Samedi 16 décembre : LA BOULE DES CREISSANOTES : Soirée (Salle Maffre)
Dimanche 31 décembre : ANCIENS COMBATTANTS : Réveillon (Salle Maffre)
Dimanche 31 décembre : QUAD : Réveillon (Salle Polyvalente)

LEADER PRICE LEADER DES PRIX BAS

COMPAREZ ET
VOUS SEREZ ÉTONNÉS



DISCOUNT ALIMENTAIRE FRANÇAIS

Cdiscount

Du lundi au samedi de 9h à 19h30

LE CHOIX MALIN POUR VIVRE BIEN.



BÉZIERS - CAZOULS - COLOMBIERS - NARBONNE - SAUVIAN

Etablissements BOUZAT
 Depuis 1946

Traitement des bois
 Isolation Thermique
 Elimination des Termites
 Charpentes - Couvertures - Zinguerie

BEZIERS 04 67 31 11 34
 MONTPELLIER 04 67 10 83 65
 PERPIGNAN 04 68 35 39 75
 LEZIGNAN CORBIERE 04 68 27 57 96

www.bouzat.fr




Gil Sébastien

Entreprise générale
 du bâtiment

5, rue des Oliviers - 34370 CREISSAN
 Tél. 04 67 09 96 08 - Port. 06 03 52 90 81



GÉOMÈTRE-EXPERT
 CONSEILLER VALORISER GARANTIR

CABINET GUILLAUME - GASQUEZ
 GEOMETRE EXPERT

Zac Mercorent - 80, impasse Cugnot - 34500 Béziers
 T. 04 67 35 10 20
cabinet.gasquez@geometre2g.fr
www.geometre2g.fr



Pizz' à Potes

06 22 16 37 87

CREISSAN - PLACE DE LA MAIRIE
 TOUS LES LUNDIS - 18h-21h
 Fabrication artisanale de pizzas à emporter
 Sur Creissan depuis 6 ans



LE ZING RESTAURANT

Tél. : 06 69 95 48 03
 7. Avenue du Languedoc - 34370 CREISSAN

Aubaines Menuiseries

Toutes FERMETURES

MENUISERIES ALU / BOIS / PVC - VOILETS BATTANTS
 VOILETS ROULANTS - STORES - PORTAILS EXTÉRIEURS
 PORTES DE GARAGE - MOTORISATIONS - DÉPANNAGES

Tél. : 07 86 14 56 34 - michelmaziere34@gmail.com
 SARL LES AUBAINES D'ICI ET D'AILLEURS 4, ch de Combemouls - 34370 CREISSAN



Charcuterie - Boucherie - Volaille - Fromage - Ail

Le meilleur des Monts de Lacaune devant votre porte !
 Marie-Claude & Jean RASCOL

Vente détail au camion
 et livraison à domicile sur commande

Tous les mardis de 10h à 13h
 06 85 70 04 05



Vos espaces de santé à Puisserguier

Maintien à domicile - Orthopédie - Incontinence - Parapharmacie

10 Bd Victor Hugo - 04 67 93 74 44
 13 Place de la République - 04 67 93 74 45



"La Plomberie d'Antan"

Yann REBEYRAT
 7 chemin de Montfaucon
 34620 Puisserguier
 06 62 35 49 56
laplomberiedantan@yahoo.fr

Plomberie
 Chauffage
 Sanitaire
 Salle de bain & agencements
 Soloire
 Dépannage
 Garantie décennale



Domitia OPTIC
 Philippe ARMERIO

Votre opticien indépendant vous accueille et vous conseille

2^{ème} prix pour 1€ de plus en optique ou en verres blancs*

NOUVEAU
 Votre Opticien vous propose ses services à domicile

Tous payants mutualisés
 Du lundi au samedi de 9h à 19h

ZAE Cantegals - 34440 COLOMBIERS
 Tél. 04 67 00 47 94 - domitiaoptic@orange.fr

facebook  

